

# La nature en ville : comment accélérer la dynamique ?

---

## Déclaration du groupe CGT

La place de la nature en ville dépasse de loin le périmètre urbain.

Celle-ci ne doit pas être réduite à une question de politique de valorisation urbaine car elle englobe notamment les enjeux climatiques, de biodiversité, de santé, de cadre de vie, d’approvisionnement et de gestion de l’eau.

Ce sujet renvoie aussi aux questions d’aménagement du territoire en termes de concentration, d’étalement urbain, de métropolisation.

C’est bien dans cet esprit que l’avis a été construit et les cinq axes de préconisation en sont révélateurs.

La connaissance des bienfaits de la nature en ville, la réponse aux besoins des habitants, l’aménagement urbain et la solidarité écologique avec le territoire sont les clés pour donner toute sa place à la nature dans les politiques publiques.

Toutes les recommandations vont dans le sens d’une approche transversale et complémentaire autant pour des dispositifs existants que pour ceux à créer.

Concernant les moyens de mise en œuvre, nous appuyons les recommandations pour leur renforcement, notamment concernant l’AFB et les agences de l’eau, d’autant plus si elles étaient amenées à jouer un rôle plus prégnant dans la gestion des emplois et des qualifications.

Nous tenons d’ailleurs à dénoncer les choix politiques actuels du gouvernement notamment dans le cadre d’action publique 2022 qui conduisent à un affaissement notable de la capacité à agir des services publics alors même que les politiques publiques de transition écologique et solidaire sont de plus en plus attendues en termes d’efficacité.

Il en va de même concernant les moyens mis à disposition pour la formation à l’environnement que ce soit en amont dans les programmes scolaires ou dans la constitution ou l’amélioration des qualifications en la matière.

Sur les financements, nous plaidons notamment pour une réforme fiscale globale, redéfinissant les critères de redistribution alliée à une politique publique d'aménagement à même d'être garante de l'égalité de traitement sur tout le territoire y compris donc en matière de gestion de la nature en ville.

Nous relient cette question à celles des inégalités sociales lesquelles auraient méritées des préconisations. En effet, nous tenons à pointer les risques de renchérissement du foncier lié à une valorisation purement capitaliste de la nature en ville.

Ce projet d'avis marque une volonté du CESE de changements profonds avec une approche multi-domaines structurée par une politique publique ambitieuse.

Le groupe de la CGT a voté l'avis